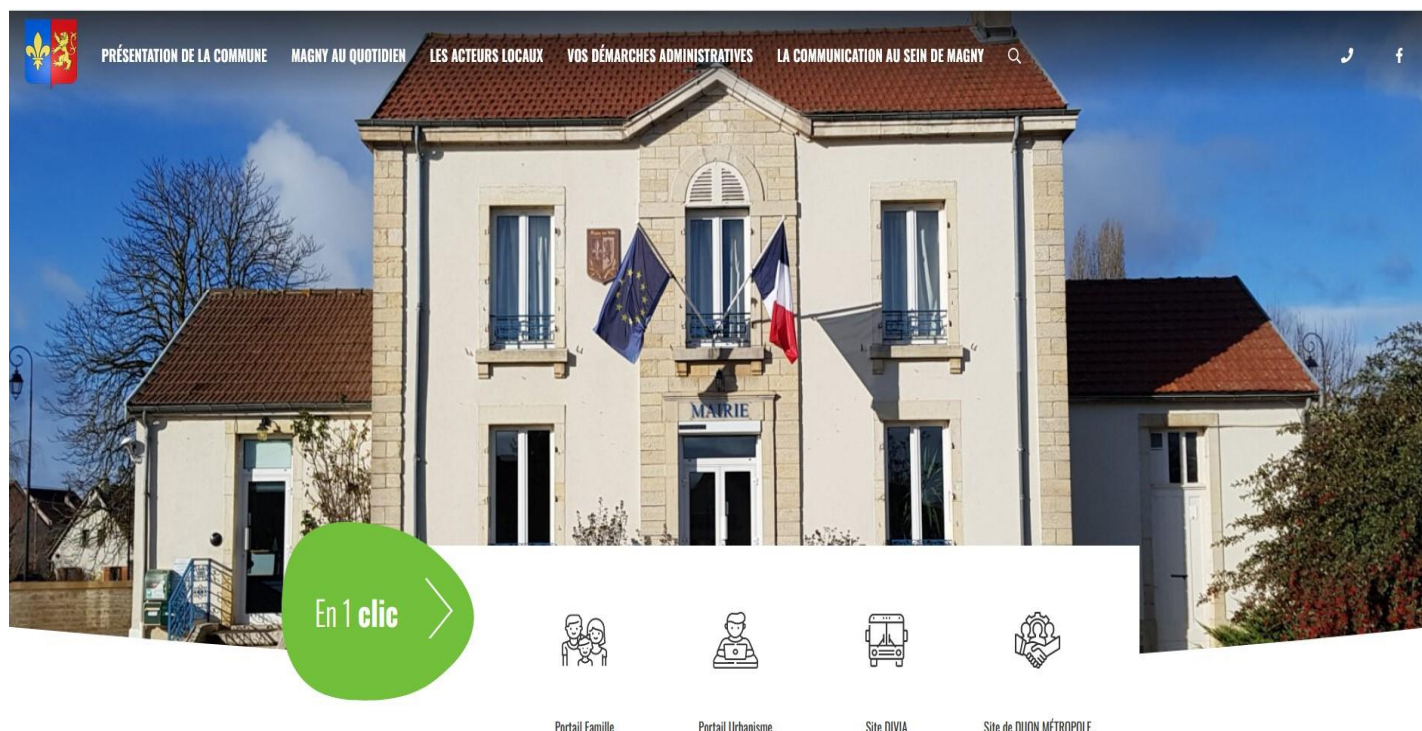




Le Petit Magnytillois



Plus aéré, plus ludique, vous allez apprécier **www.magny-sur-tille.fr**, le nouveau site internet de Magny sur Tille ; à parcourir sans modération pour tout connaître de la commune et de ses services.

Dès la page d'accueil et en un clic, vous accédez au portail « famille » pour gérer la cantine et le périscolaire, au portail « urbanisme » pour déposer vos dossiers de demande de travaux d'urbanisme, le site de DIVIA pour consulter les horaires des bus et/ou réserver, ou encore le site de Dijon Métropole.

Grâce aux services mutualisés métropolitains, la commune utilise l'hébergeur de Dijon Métropole et bénéficie ainsi de leur efficacité numérique et de leurs tarifs intéressants. Désormais la commune a son nom de domaine « magny-sur-tille.fr » et une nouvelle adresse mail: mairie@magny-sur-tille.fr.

Pour parfaire cette évolution, vous pouvez télécharger sur votre smartphone l'application « OnDijon » pour les infos communales qui à terme supplantera « Illiwap ». Les parents s'en servent déjà pour la réservation du périscolaire.

Magny, Village Nature mais aussi Numérique.

L'Edito du Maire



Cérémonie des vœux de la municipalité 2023

« En trois ans et malgré le Covid, le village s'est embelli, donnant encore plus de charme à notre commune : éclairage en led, quatre rues rénovées, des massifs de fleurs et arbustes, des plantations d'arbres, des parvis en pierre devant la mairie et l'église, l'enclos revigoré de la mairie, un parcours pédagogique naturel et la salle des fêtes modernisée et agrandie d'une scène de spectacles. » A ce bilan à mi-mandat de l'équipe municipale, il faut associer également les actions de participation citoyenne et des associations. Tout au long de 2022, le village a connu plus de vingt animations, quasiment toutes gratuites... Magny sur Tille, village nature, numérique et animé. Sa transition écologique et énergétique se poursuivra en 2023 et 2024 avec le doublement de la forêt biodiversifiée au verger, des agrès sportifs de plein air, le développement de l'agriculture Bio sur le domaine agricole communal, de la production d'énergie photovoltaïque...et toujours aussi des travaux de voirie rue du Petit Montant en 2023, rue du lavoir en 2024 et des études pour sécuriser la traversée du village rue grande... et plus encore,



Accueillons ensemble tout le champ des possibles pour cette nouvelle année !

des ateliers « FAPA seniors » pour bien vieillir », un relais petite enfance pour aider assistantes maternelles et parents de jeunes enfants et le cœur du village bientôt transformé, revitalisé...

Que de belles choses ensemble en 2023,

Cœur de village

APRES DÉMOLITION, LA RECONSTRUCTION

La vieille ferme Sarasin acquise par la commune et qui ne pouvait pas être conservée vient d'être démolie et ses matériaux en grande partie recyclés.



Un tiers environ du terrain sera vendu à Coop Habitat Bourgogne qui prévoit de construire une résidence standing de 12 appartements avec balcons et parkings. La commune prévoit une maison de santé au rez-de-chaussée.

LE PROJET DE PLACE COEUR NATURE

Un vaste espace public nature arboré reliera les deux écoles, la mairie, la boutique du pain et l'église. L'aménagement paysager de cette future place a fait l'objet d'une première étude avec Séquana Paysage et une réunion de consultation et d'information publique est programmée le mercredi 5 avril.



Les comptes financiers communaux en 2022

Grâce à une constante maîtrise des dépenses (« Sobriété » en langage actuel) et une amélioration des recettes, un excédent de fonctionnement de 138 751 € (26.96 % des recettes) a pu être dégagé fin 2022. Il permet de financer le besoin net d'investissements à fin 2022 de 43 545 € qui intègre le solde des travaux de la salle des fêtes.

Avec les réserves antérieures de 300 048 €, la commune peut compter sur un report excédentaire global fin 2022 de **395 255 €** et envisager raisonnablement les gros investissements à venir, place cœur de village et maison de santé.

La municipalité va œuvrer pour obtenir différentes subventions et bénéficiera aussi du solde des aides de la salle des fêtes d'environ 200 000 €.

<u>Section de fonctionnement</u>	Montant en euros
Dépenses 2022	- 375 880 €
Recettes 2022	+ 514 632 €
Résultat exercice 2022	+ 138 751 €
Report excédent à fin 2021	+ 300 048 €
Excédent fonctionnement 2022	<u>+ 438 800 €</u>
<u>Section d'investissement</u>	
Dépenses 2022	- 244 011 €
Recettes 2022	+ 131 197 €
Résultat exercice 2022	- 112 814 €
Report excédent à fin 2021	+ 69 269 €
Besoin investissement fin 2022	- <u>43 545 €</u>
<u>Excédent global toutes sections</u> <u>fin 2022</u>	+ <u>395 255 €</u>

Deux arrêtés de police municipale

Quelques individus commettent encore parfois des incivilités dommageables pour la collectivité. Afin d'assurer sécurité, salubrité et tranquillité publique, le maire a pris deux arrêtés de police municipale :

- il est interdit de consommer de l'alcool dans les lieux publics extérieurs de 20h00 à 7h00 en particulier aux abords des écoles, de la mairie, du lavoir, de la salle des fêtes et des terrains de sports et de loisirs.
- il est interdit de jeter sur le domaine public tout déchet de quelque nature que ce soit particulièrement sac, chewing-gum, mégot, bouteille...
- le non-respect de cet arrêté sera puni de l'amende pour les contraventions de 2^{ème} classe, soit 150 €, comme l'autorise la loi.

Par raison de sécurité, il a fallu règlementer aussi la circulation dans les sentiers dits de l'abbayotte servant de liaisons douces (vélo et piéton) situées entre la rue du moulin, chemin des hauts du moulin, impasse de l'abbayotte et rue du rouilleux. Tout véhicule à moteur y est formellement interdit de même que tout stationnement ou rassemblement de quelque nature que ce soit.

Rappelons que le maire et les adjoints sont de par leur fonctions, officiers de police judiciaire et sont habilités de ce fait à verbaliser si besoin.

Un beau 11 Novembre

La cérémonie du 11 novembre 2022 était particulièrement réussie avec l'accompagnement en musique par l'harmonie « La Genlisienne » et un public fourni.



Le moment de convivialité à la mairie qui a suivi a clos de belle manière ce moment de citoyenneté.

L'Afforestation biodiversée : un projet Citoyen

Tout a commencé avec l'initiative de Odile GUETIN, animatrice de Latitudes 21 en charge de projets Aire Terrestre Éducative, et une réunion le 30 mai 2022 sur le terrain du verger communal afin de mettre au point la démarche pédagogique de création d'une forêt bio diverse. Ont participé, M. Grandgeorges, adjointe au Maire, deux conseillères municipales C. Bagolin et M. Caillat, C. Veille Président d'Eco-magny, J.N. Cabassy de Forestiers du Monde®, P. Guyot, professeur des écoles CM1 CM2, et N. Bourny, Maire.

Ensuite, le conseil municipal de Magny sur Tille a validé la parcelle communale affectée à ce projet qui se déroulera sur plusieurs années afin d'apprendre au plus grand nombre d'enfants de l'école communale cette restauration forestière et à bâtir de nouvelles forêts biodiversées.

Le 20 octobre 2022, les animateurs bénévoles de Forestiers du Monde® ont



remis à chaque écolier le guide «Ensemble, développons la biodiversité et luttons contre l'effet de serre par l'afforestation biodiversée »..

Ils ont présenté en classe la contribution de la forêt dans les luttes contre le dérèglement climatique et contre l'érosion de la biodiversité.

Les écoliers ont découvert aussi comment bâtir une forêt biodiversée et pourquoi sont préférés les plants forestiers en godet de 400 centimètres cubes qui présentent le meilleur taux de reprise du fait de l'intégrité totale du chevelu racinaire.

Le plan de l'afforestation biodiversée de Magny a été élaboré par B. Leclercq, docteur d'État en écologie et référent «Écologie forestière». La réalisation des bosquets biodiversés est encore expérimentale et très novatrice. Une centaine de plants d'essences forestières arborées et arbustives composent un bosquet biodiversé et sont assemblés sur le terrain selon un ordre précis.

Aussi, Le 15 novembre 2022, la classe CM1-CM2 de P. GUYOT s'essayait à l'utilisation des rubans décimétriques pour positionner les 100 jalons en

bambous qui matérialisent les emplacements des trous à creuser sur le terrain préalablement fauché par JF. Tarby, agent technique municipal.

Puis, à l'initiative de Myriam Grandgeorges, un appel aux volontaires pour creuser les 100 trous était lancé par l'école pour associer les parents des écoliers. En une matinée, le samedi 19 novembre, les 100 trous furent creusés, moment convivial tout en œuvrant pour l'intérêt général !



Le 24 novembre 2022, veille de Sainte Catherine, où tout bois prend racine ! toutes les classes de l'école oeuvraient avec méthode pour planter les 100 arbres du premier bosquet biodivers : profondeur des

trous, retrait du godet opaque destiné à protéger les racines de la lumière, positionnement correct du plant dans le trou, apport terre fine sur racines, tassement au pied, installation de tuteur et protection contre les herbivores, arrosage, et enfin... paillage.

Les plus grands écoliers ont épaulé les plus jeunes permettant un partage de la technique de plantation apprise le matin même.

La forêt biodiverse ainsi plantée par les écoliers bosquet après bosquet, contribuera à la restauration du sol, agira contre le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité et participera à la protection de la nappe aquifère et du paysage.

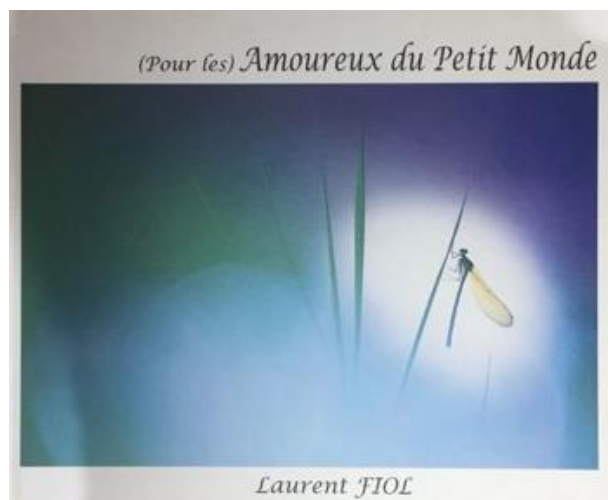
Seul le poutour du bosquet sera fauché, l'objectif étant de permettre à la biodiversité ordinaire de s'installer le plus rapidement possible. Les fleurs sauvages mais aussi les ronces et autres graines qui germeront spontanément aideront au retour à la plus grande naturalité possible !

L'ambition est bien de faire de cette parcelle communale un îlot de fraîcheur, une réserve de biodiversité et dans quelques décennies une ressource potentielle de bois de chauffage et de bois d'œuvre.

Mais pour cela, il faut savoir être patient et laisser la nature faire !

Les activités de la médiathèque

En février à la médiathèque, deux belles rencontres littéraires :



Émilie Fiol a présenté le livre « Pour les amoureux du petit Monde » écrit par L. Fiol, photographe spécialisé Macro nature ; des insectes de Magny comme vous ne les avez jamais vus !



Kyara Ohrond, jeune autrice prometteuse a su embarquer le public dans son monde de romans de fantasy.

Tous ces livres sont consultables et empruntables à la médiathèque.

Les animations des Lutins de Magny



Le marché de Noël a connu un beau succès le dimanche 11 décembre 2022 : de nombreux participants et une belle fréquentation !

Cette année encore, le samedi 18 février, les enfants de Magny se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le carnaval.



Commission Animation et Associations

Le forum des associations de septembre dernier a été l'occasion pour la commission animation et les associations d'échanger sur les projets et besoins de chacun. En janvier, une réunion avec les associations ayant participé au forum a permis de conforter l'intérêt de travailler plus ensemble et préparer la prochaine édition fixée au 1er septembre 2023. Cette réunion a aussi été l'occasion d'échanger sur les manifestations prévues par chacun en 2023 qui animeront le village et elles seront nombreuses et variées !

4 et 18 février :	rencontres littéraires à la médiathèque
25 février :	carnaval l'après-midi (enfants)
10 mars :	soirée jeux à la médiathèque
25 mars :	repas des aînés
5 avril :	réunion publique cœur de village
1 ou 8 avril :	chasse aux oeufs (enfants)
12 mai :	fête de fin d'année Magny Sport Loisir
27 mai :	fête de la nature
Juin :	tournoi de foot (date à confirmer)
16 juin :	fête de la musique.
30 juin :	kermesse des écoles
14 juillet :	fête nationale : après-midi festif et repas dansant
27 août :	koh-lanta ou pékin express (enfants)
1 Septembre :	fête de rentrée des associations

L'élaboration d'un livret des associations est à l'étude. La prochaine réunion aura lieu courant mai, toutes les associations de Magny seront invitées.

Succès de M'Théâtre :

Pour leur rentrée, gros succès de M'Théâtre avec la pièce « Alors Arlette, heureuse ? ». La troupe amateur du village a su profiter pleinement de la nouvelle scène et de ses éclairages pour offrir une belle tranche de rire aux 1200 spectateurs venus les applaudir, lors des 6 représentations.

Belle réussite puisqu'ils se produiront au festival de théâtre amateur de Sennecey-les-Dijon le samedi 18 mars à 20h45.



Le relais petite enfance

Le RPE (Relais Petite Enfance) voyageur s'est implanté à Magny sur Tille depuis Janvier 2023.



Les assistantes maternelles, leurs enfants et Aline Cément (animatrice RPE) se retrouvent à la médiathèque les jeudis matins en semaine impaire.

Ce temps d'échange permet de favoriser l'éveil et la socialisation des petits, l'apprentissage et la découverte

du monde et de partager des moments ludiques.

L'animatrice répond aux questions des assistantes maternelles et des parents lors des permanences, ou par téléphone au 06 42 03 06 06, et par mail rpe-voyageur@vyv3.fr.

La renaturation se poursuit

Le 3 décembre, le comité d'embellissement et ses bénévoles ont procédé aux plantations d'arbres et arbustes au carrefour de l'Abbayotte.



Toutefois, en février, la mairie a déploré le vol de quelques-uns de ces arbustes récemment plantés ! Comme ce n'est pas la première fois, les endroits vont être sous surveillance.

L'application « OnDijon »

L'appli « OnDijon » de la Métropole vous propose une multitude de services:



- Faire des signalements (concernant la voirie, l'éclairage public, l'eau et l'assainissement, les déchets, ...),
- Consulter l'agenda des festivités et activités dans la métropole,
- Prendre un RDV pour un titre d'identité...

Mais « OnDijon » est aussi au service de Magny-sur-Tille:

- Pour faciliter la vie des parents de Magny qui peuvent réserver à tout moment, cantine, périscolaire ou centre de loisirs pour leur enfant.
- Pour diffuser toutes les informations et actualités de la commune en remplacement du service actuel ILLIWAP.

Recensement

Suite au recensement début 2022, le nombre de Magnytillois est de 913 habitants et 350 maisons sans compter les nouveaux arrivants du lotissement de la corvée verte 2 à qui nous souhaitons la bienvenue.

Carnet magnytillois

Naissances :

- Alba LE ROSCOUËT 11/10/2022
- Lenny GÉLINOTTE 13/10/2022
- Iris DYNAK 30/10/2022

Mariage :

- Émilie JOUAN et Laurent FIOL 03/12/2022
- Olivia RABOSSIT et Besnik ALIMEHAJ 18/02/2023

Décès :

- Jean-François BURYN 29/01/2023
- Jean FEBVRE 11/02/2023

Agenda magnytillois

- Soirée jeux médiathèque 10 mars
- Conseil municipal 15 mars
- Repas des aînés 25 mars
- Réunion publique cœur de village 5 avril
- Cérémonie armistice 1945 8 mai
- Fête de la nature 27 mai
- Fête de la musique 16 juin
- Fête des écoles 30 juin
- Fête nationale après-midi festif et repas dansant 14 juillet

**Consultez le site internet de la commune : « magny-sur-tille.fr »
Téléchargez « On Dijon » sur votre smartphone, l'info en temps réel.**

Ouverture et coordonnées du Secrétariat de mairie :

1 rue de l'Abreuvoir – Tél : 03.80.47.97.07 – mairie@magny-sur-tille.fr

Lundi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00

Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00

Ouverture et coordonnées de la médiathèque:

5 rue de Brûlée - Tél : 03.80.42.81.24 - magnylecture@laposte.net

Mardi, mercredi et jeudi 16h30 - 19h00

Samedi 10h00 - 12h00 (le 2^o samedi du mois)

**Le maire reçoit tous les jours sur RDV, contact 03.80.47.97.07
Permanence des élus chaque mercredi de 18h30 à 19h30**

Travail réalisé par N Bourny, S. Bougé, I Couette, A Garnery